

# LVMH

***Assemblée Générale Mixte des actionnaires  
du jeudi 15 avril 2021 à huis clos  
Composition du Bureau de l'Assemblée***

Paris, 1<sup>er</sup> avril 2021

Dans le cadre de l'Assemblée générale mixte des actionnaires qui se tiendra à huis clos le jeudi 15 avril 2021 au siège social de la société LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton et conformément aux dispositions légales et réglementaires spécifiques en vigueur, les sociétés Christian Dior et Agache ont été désignées pour assurer les fonctions de scrutateurs.

Monsieur Bernard KUHN, Directeur Juridique du groupe LVMH, assurera les fonctions de Secrétaire de l'Assemblée.

L'Assemblée générale sera diffusée en direct et sera disponible en différé sur le site internet de la Société : [www.lvmh.fr](http://www.lvmh.fr).